

des contrats pour des produits canadiens au nom d'autres gouvernements nationaux ou organismes internationaux. Cette société s'occupe surtout de l'exportation de matériel mais aussi d'autres initiatives. Ce serait semble-t-il l'endroit idéal où commencer à donner suite aux recommandations du rapport Watkins qui propose la formation d'un organisme de l'État pour négocier avec les pays derrière le rideau de fer en sorte que les filiales canadiennes de sociétés américaines n'aient pas d'excuse pour ne pas tenter de conclure des contrats avec ces pays. Elles négocieraient directement avec la Corporation commerciale canadienne qui, à son tour, négocierait avec l'agence commerciale d'État de certains de ces pays.

J'aimerais traiter d'un autre domaine particulier dont le ministre sera chargé: les déménagements et l'entreposage. C'est un aspect assez important des affaires de l'État, vu le va-et-vient des fonctionnaires au pays et les divers autres besoins du gouvernement. Le ministre sait sans doute que le gouvernement s'est attiré des critiques à cause de ses récentes façons de voir et d'agir.

Sauf erreur, le gouvernement fédéral a d'abord mis sur pied un nouveau régime de services de déménagement au début de 1969. Auparavant, les fonctionnaires mutés devaient obtenir une estimation de trois sociétés de déménagement, acceptable au gouvernement, puis arrêter un choix sur celle dont ils voulaient retenir les services. D'après le nouveau régime, ce n'est plus l'employé qui fait le choix, mais le ministère de la Défense nationale pour les militaires et le ministère de la Production de défense pour tous les fonctionnaires fédéraux. Sauf erreur, le travail devait être confié à tour de rôle, aux transporteurs qui satisfont aux normes d'équipement et de service du gouvernement du Canada et qui figurent sur une liste d'entreprises acceptées.

M. le président: Je dois interrompre le député, car son temps de parole est expiré.

M. Burton: Monsieur le président, me permettrait-on de terminer mes commentaires?

Des voix: D'accord.

M. Burton: Depuis l'application de la nouvelle politique, le gouvernement a changé d'attitude et il fait maintenant affaire avec une seule entreprise de transport, l'Atlas Van Lines. Au début, cette entreprise annonçait

[M. Burton.]

des prix moins élevés que les autres transporteurs canadiens. Je signale que bien qu'Atlas Van Lines réponde aux normes minimums du gouvernement fédéral, en fait d'entrepôts et de service elle donne un rendement bien inférieur à celui des autres transporteurs acceptés. Depuis que cette entreprise a réduit ses prix, les autres transporteurs en ont fait autant, mais aux dernières nouvelles, le gouvernement fédéral continue de confier tous ses déménagements à la première.

Il semble qu'il y ait des injustices dans ce cas. Bien que je ne puisse l'assurer, j'ai entendu dire que Atlas Van Lines a déjà recouru à une pareille politique pour obtenir des contrats, mais qu'après avoir accaparé un secteur du marché, elle se sentait libre de se remettre à augmenter ses tarifs. Certes, j'espère que le ministre prendra des mesures pour s'assurer qu'on traite équitablement les diverses compagnies intéressées à ce genre d'affaires.

Pour conclure, je dirais qu'il est possible d'améliorer les opérations et les services du gouvernement en établissant le nouveau ministère, en particulier dans le domaine des services techniques mentionnés par le ministre. A mon avis, nous devrions noter que le simple transfert de fonctions d'autres ministères et divisions du gouvernement à ce nouveau ministère, dans le domaine des achats et des fournitures, n'entraînera pas automatiquement une amélioration des services du gouvernement. En fait, je crois qu'on pourrait poser un grand nombre de questions là-dessus. Il faudra modifier radicalement les programmes et l'attitude du gouvernement eu égard à ces problèmes, si l'on veut vraiment améliorer ce domaine d'activité.

[Français]

M. Fortin: Monsieur le président, ce débat portant sur la partie du bill C-173 et visant à instaurer le ministère des Approvisionnements et Services nous amène à nous demander si le problème actuel cessera d'exister du seul fait que le ministère changera de nom, même s'il assure des services accrus.

Monsieur le président, je ne voudrais pas allonger inutilement ce débat, puisque mes préopinants ont soulevé des points que j'avais moi-même l'intention de soulever. Au fait, le porte-parole du Nouveau parti démocratique a exposé avec brio la philosophie d'ensemble du ministère des Approvisionnements et Services.